



AVIS DE COURSE
GRAND PRIX CHATEAU ROYAL
Série-funboard
Du 21 au 23 novembre 2015
Nouméa / Anse-Vata

Organisé par l'ASPTT Nouméa Glisse

Terminologie : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie windsurf

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux.
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 1.5. Les règles de classe fun board (IFCA Class Rules 2012)

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les windsurfs de type funboard

Les bateaux admissibles doivent s'inscrire à travers ETICKET.NC du mardi 2 novembre au 16 novembre et à partir de cette date avec majoration de 30% jusqu'au 19 novembre.

3.2 Le nombre de participant est limité à 80 (64 hommes et 16 femmes) pour le Grand Prix Château royal. Aucune inscription ne sera acceptée dès que le nombre de 80 inscrits est atteint.

Le nombre de participant est limité à 100 pour la longue distance. Aucune inscription ne sera acceptée dès que le nombre de 100 inscrits est atteint.

3.3 Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis pour le Grand Prix Château royal sont de :

- 5 000 F pour les membres actifs (licence et adhésion ANG et les pro),
- 7 000 F pour les membres ANG (adhésion ANG)
- 14 000F pour les autres.

Pour uniquement la longue distance (inscription possible sur place) ;

- 2 000F (membres actifs et pro)
- 3 000F (membres)
- 6 000F pour les autres

5. POULES ou GROUPES DE QUALIFICATION.

Si nécessaire, la régata pourra se dérouler en groupes ou poules qualificatives et finales.

La répartition des poules se fera à partir du challenge annuel. Les professionnels seront positionnés avant les calédoniens à partir du classement annuel PWA.

6. PROGRAMME

6.1. Confirmation d'inscription :

- Le samedi 21 novembre de 10h00 à 11h30
- Le dimanche 22 novembre de 9h30 à 10h00
- Le lundi 23 novembre de 9h30 à 10h00

6.2. Jauge et contrôle :

Possible tous les jours

6.3. Jours de course :

L'heure du 1er signal d'avertissement possible pour chaque série et chaque jour est :

Le samedi à 12h00 – Longue distance

Le dimanche à 10h 40

Le lundi à 10h 40

7. JAUGE

Les séries doivent se conformer aux règles de classes disponibles sur les sites de la FFV.

8. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

9. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont définis dans les instructions de courses

10. SYSTEME DE PENALITE

Pour les windsurfs, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

11. CLASSEMENT

11.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est défini dans les Instructions de Course.

11.2. le système de classement utilisé est le Système de Points à Minima de l'Annexe A

12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. PRIX et TITRES

Sauf indication contraire dans l'avis de course, les IC, les annexes ou avenants, aucun prix ne sera distribué.

13.1. Les titres décernables sont :

Trophée Grand Prix Château Royal 2014 OPEN
Première Grand Prix Château Royal 2014 OPEN
Premier Grand Prix Château Royal 2014 Vétéran
Premier Grand Prix Château Royal 2014 Cadet (14 à 17 ans)
Premier Grand Prix Château Royal 2014 Minime (11 à 13 ans)

Longue distance du Grand Prix Château Royal 2014 OPEN
Première Longue distance du Grand Prix Château Royal 2014 OPEN
Premier Longue distance du Grand Prix Château Royal 2014 Vétéran
Premier Longue distance du Grand Prix Château Royal 2014 Cadet (14 à 17 ans)
Premier Longue distance du Grand Prix Château Royal 2014 Minime (11 à 13 ans)

L'âge de référence est celui du compétiteur au 31 décembre de l'année civile en cours

Les prix seront attribués sous réserve que chaque classement comporte au moins 5 concurrents.

14. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, contacter :

ASPTT NOUMEA GLISSE
BP 8473 - 98807 NOUMÉA CEDEX
Email : ang@ang.nc
Tel : (687) 93 18 90 / 72 70 30